

LETTRE DE QUEBEC.

(De notre correspondant spécial)

Québec, 24 avril 1838.

Le Vancouver, le premier steamer de la saison, doit arriver d'Europe dans notre port vendredi ou samedi, venant de Liverpool. On fait d'actifs préparatifs dans le port pour l'ouverture de la navigation. On ne s'attend pas à l'arrivée de navires à voiles dans le St-Laurent avant le 15 mai, et tout indique qu'il y aura encore plusieurs jours, sinon plusieurs semaines avant que la navigation soit ouverte entre Québec et Montréal. En attendant on expédie des provisions par goélettes et bateaux aux paroisses du bas du fleuve et on en reçoit du bois de corde et d'autres produits.

La flotte du printemps arrivera tard cette année, mais d'après les dernières nouvelles on croit que le nombre des navires à voiles qui viendront ici pour prendre des cargaisons de bois, sera plus considérable qu'on l'avait tout d'abord considéré. Les derniers taux du fret cotés sont les suivants: De Québec à Belfast ou Dublin, madriers 45s.; des Barbades à Québec, sirops \$3.50; Québec à Londres ou Liverpool, bois carré 20s.

Abolition de la taxe sur les voyageurs de commerce.—En vertu d'une loi de la législature de Québec, adoptée à la dernière session, le droit de la ville de Québec de pouvoir taxer les voyageurs de commerce faisant des affaires dans la ville, sera aboli à partir du 15 mai prochain. La taxe avait été jusqu'à ce jour de \$60 par année, et lorsqu'un voyageur de commerce visitait seulement une fois la ville sans avoir payé ses \$60 et pris sa licence d'affaires, il était arrêté par un détective chargé spécialement de surveiller les hôtels dans ce but, et conduit devant le Recorder où il était contraint de payer. La ville obtenait de cette façon un revenu de \$12,000 par année, mais il n'y a aucun doute que cette taxe ridicule faisait perdre bien plus d'argent aux habitants de la ville. Quelques marchands soutenaient que comme hommes d'affaires résidant à Québec, ils étaient forcés de payer une taxe d'affaires à la corporation, et que par suite il n'était pas juste de permettre à des étrangers de venir dans la ville leur faire concurrence sans payer une licence. Les consommateurs et les détailliers bénéficient cependant de cette concurrence, et la ville en

général, par ses hôtels, ses charretiers, etc., tire des profits d'un grand nombre de visiteurs, qu'ils y soient amenés par plaisir ou par affaire. En outre, il n'y a pas une seule grande ville dans la Puissance du Canada, où une loi semblable soit en vigueur. Elle n'existe que dans des petites villes comme Trois-Rivières, Sherbrooke, Fredericton et quelques autres petites localités. Les voyageurs de commerce représentant les grandes manufactures de chaussures de Québec et ses autres industries, ne paient aucune taxe d'affaires à Montréal, Toronto et ailleurs, il était raisonnable que les voyageurs de commerce de ces villes fussent traités avec la même courtoisie.

Changements dans le commerce.—La Société Verret, Stewart & Co., farine, poisson et huile, de cette ville, est dissoute par suite du départ de M. Thomas Fraser. La nouvelle société est composée de MM. B. Verret et Jas. F. Stewart. Les nouvelles sociétés enregistrées cette semaine sont celles de: J. L. Richard et frère, composée de J. L. Richard et J. E. Richard; Bilodeau, Lamontagne & Co., marchands de cuir, Québec, formés par M. P. A. J. Bilodeau et Edmond Lamontagne; Bussièrès & Fils, épiciers,

Québec, composée de Samuel et J. A. Bussièrès.

Messieurs Croteau & Frère, épiciers à la Basse-Ville, ont dissout leur société. M. Alphonse Croteau continuera seul les affaires.

Difficultés commerciales.—M. N. Turgeon, tanneur à Lévis, a fait cession judiciaire de ses biens jeudi. M. D. Arcand a été nommé gardien temporaire. Le passif de M. Turgeon est d'à peu près \$4,500 et l'actif de \$600 à \$700.

Bois de construction.—Les moulins à scie vont être très occupés tout l'été. L'hiver dernier a été favorable à la coupe du bois et contrairement aux premiers rapports reçus des chantiers, on dit maintenant que la coupe a été assez considérable et que la grande quantité de neige encore actuellement sur la terre laisse à espérer qu'au dégel il y aura assez d'eau dans les rivières pour la descente des billots. Les marchands sont assez satisfaits de la condition du marché et espèrent qu'elle se continuera ainsi. Ils pensent qu'il est remarquable de voir le marché des planches aux États-Unis si bien soutenu, ils s'attendaient à une baisse résultant des élections présidentielles et elle n'a pas eu lieu.

Les prix sont aussi bons que ceux de l'année dernière, tandis que les madriers valent beaucoup plus. Les exportateurs se plaignent bien un peu que le marché anglais ne soit pas si favorable qu'il y a quelques semaines, mais c'est de leur faute. Aussitôt qu'une légère amélioration eut lieu dans les prix, les marchands de Québec, dans leur désir de vendre, firent des prix plus bas les uns que les autres et une baisse immédiate s'en suivit. S'ils avaient attendu un peu et s'étaient tenus ensemble, les prix seraient aussi bons actuellement qu'ils l'étaient au mois de février. Les stocks en Angleterre n'avaient jamais été plus petits qu'ils l'étaient, et les marchands étaient forcés d'acheter. Les exportateurs sont nécessairement intéressés à faire le marché anglais le plus mauvais possible, car ils en profitent pour acheter le meilleur marché qu'ils peuvent la production des scieries.

Une vente considérable de madriers a été faite dernièrement en Angleterre par MM. Burstall & Co, mais il est impossible de coter les prix, car les vendeurs refusent de le dire.

Marchandises sèches.—Les commis voyageurs se préparent à partir avec des échantillons pour les dernières nouveautés de l'été. La saison n'est pas très favorable pour le commerce de printemps; il fait actuellement un temps d'hiver qui empêche les achats de printemps.

Épicerie.—Le détail a été très actif. Les épiciers de gros sont assez occupés, quelques maisons ont même fait plus d'affaires du 1er au 20 d'avril que durant le même mois de l'année dernière. Les voyageurs sont revenus avec de bons ordres principalement des paroisses canadiennes le long de l'Intercolonial dans le bas de la Province. Dans les provinces maritimes le commerce s'annonce bien.

Chaussures.—Quelques négociants et courtiers d'Ontario et des Provinces Maritimes sont ici pour donner leurs ordres pour l'hiver prochain. Il est difficile de dire qu'elle sera la situation du commerce à cette saison, mais les manufactures ont devant elles beaucoup d'ordres.

Cuir.—Les affaires sont très calmes dans cette branche, on espère cependant qu'une amélioration se produira bientôt.

Les grains et les farines sont sans changement et le marché est tranquille.

Voici les cours du marché:

FARINES.

Procédé Hongrois à rouleaux baril	4 50	à 6 00
Supérieure Extra	4 40	" 4 50
Extra	4 25	" 4 35
Forté à boulanger	4 50	" 4 75
Extra du printemps	3 80	" 3 80
Superfine	3 60	" 3 70
Fine	3 25	" 3 40
Farine en sac de 100 livres	1 90	" 2 10
Gruau d'avoine le baril	5 00	" 5 75
Gruau de blé d'Inde blanc le baril	3 50	" 3 60
Gruau de blé d'Inde jaune le baril	3 80	" 3 40

DIVERS.

Saumon No. 1, 200 livres	15 00	" 16 00
Morue verte en draft le baril	0 00	" 0 00
Morue sèche le quintal	3 50	" 4 50
Huile de morue le gallon	0 30	" 0 32
Hareug du Labrador No. 1 le baril	0 00	" 0 00
Pommes de terre le minot	0 50	" 0 60
Avoine par 32 livres	0 44	" 0 45
Beurre salé la livre	0 15	" 0 20
Beurre frais la livre	0 18	" 0 25
Beurre frais en pain	0 25	" 0 30
Porc frais par 100 livres	8 00	" 8 50
Jambon fumé	0 11	" 0 12
Foin par 100 bottes	8 50	" 9 00
Paille par 100 bottes	3 00	" 0 00

MARCHÉ AU CUIR.

Spanish sole, cuir à semelle No. 1, la livre	0 24	" 0 26
Spanish sole, cuir à semelle No. 2, la livre	0 18	" 0 23
Cuir à semelle du pays No. 1	0 28	" 0 31
Cuir à harnais	0 28	" 0 33
Vache clrée	0 33	" 0 40
Buff et vache grainée, le pied	0 18	" 0 15
Vache vornée	0 15	" 0 17
Vache glacée (onamelled)	0 15	" 0 17
Peaux de veaux épaisées la livre	0 30	" 0 32
Peaux de veaux minces la livre	0 60	" 0 75
Vache fendue large	0 20	" 0 30
Vache fendue petite	0 24	" 0 28

PEAUX.

Jeunes bœufs. Vieux.		
Peaux vertes inspectées No. 1 par 100 lbs	7 50	8 00
Peaux vertes inspectées No. 2 par 100 lbs	5 50	6 00

La Canadienne Cie d'Assurance sur la Vie



CAPITAL SOCIAL - - \$300,000
Dépôt au gouvernement - - 25,000

BUREAU:
13, CÔTE ST-LAMBERT, MONTRÉAL.

Bons agents demandés.
La première et la seule compagnie nationale, dont les polices sont assurées à nos lois et à des tarifs réduits des vieilles compagnies, comprenant aussi des nouveaux systèmes et un particulièrement pour la classe ouvrière.

J. A. WALKER & Cie

Ferronneries pour Constructions
EN GROS ET DETAIL.
Fournitures pour Meubliers,
Outils, etc.
234 ST-JACQUES ET
543 CRAIG,
MONTREAL

Loterie Nationale

CLASSE D.

Tirages, le troisième mercredi de chaque mois.

Le 10me tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 16 Mai '88

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR DES LOTS

\$60,000.00

PREMIERE SERIE

Nomenclature des lots

1 Immeuble	de \$5,000	\$5,000
1 Immeuble	de 2,000	2,000
10 Terrains à Montréal	de 800	8,000
15 Ameublements	de 200	3,000
20 Ameublements	de 100	2,000
100 Montres d'or	de 50	5,000
1,000 " d'argent	de 20	20,000
1,000 " " "	de 10	10,000
2,147 lots valant.....\$50,000		

\$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE

Nomenclature des lots

1 Immeuble	de \$1,000	\$1,000
100 Chaines d'or	de 40	4,000
1,000 Services de toilette	de 5	5,000
1,101 lots valant.....\$10,000		

25 cents le billet.

Le secrétaire,

S. E. LEFEBVRE,

Bureaux: 19, rue St-Jacques

MONTRÉAL, CANADA.

ETABLIE EN 1842

L. CH PUT FILS & Cie

IMPORTATEURS

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS
ET PROVISIONS

— EN GROS —

309, 311 & 312 des Commissaires

Coin de la rue St-Pierre, Montréal.

Comme nous faisons une spécialité des thés, le commerce tant de la ville que de la campagne trouvera toujours notre stock très complet. Seuls agents au Canada pour la Lessive double concentrée de Greenbank.

Spécialités bien connues et en bonne demande

Castor-Fluid de Gray

Une huile délicate pour les cheveux.

SAPONACEOUS DENTIFRICE DE GRAY

Poudre dentaire antiseptique.

DENTAL PEARLINE DE GRAY

Dentifrice liquide, très rafraichissant.

Chloralyne de GRAY

Pour le mal aux dents.

Les pharmaciens et droguistes pourront s'approvisionner dans toutes les maisons de gros de Montréal.

Seul fabricant.

HENRY R. GRAY,

Chimiste,

144 St. Laurent, Montréal.

KENT & TURCOTTE

Comptables, Auditeurs et

Commissaires

No 7, PLACE D'ARMES

(Au-dessus de la banque J. Cartier)

SPECIALITÉ:

Règlement des Affaires de Faillites